

OMERS

Journal des participants

NUMÉRO 99 • AUTOMNE • 2013

2

OMERS et
l'économie
canadienne

3

OMERS fête ses 50
ans

3

Rabais BuildDirect
offert aux
participants

4

Vous quittez
votre employeur
OMERS?

5

Inscrivez-vous à
myOMERS

6

Préparez-vous pour
la vie de votre
choix avec les CFS



Les dix plus importantes caisses de retraite du secteur public du Canada

Une réussite canadienne sur
la scène mondiale

**Président indépendant
nommé par le
conseil de la société
d'administration
d'OMERS**

Lire en page 2

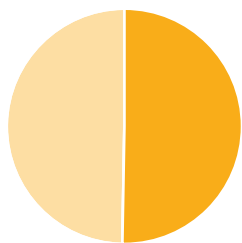
Les meilleures caisses de retraite au Canada contribuent à la prospérité nationale

Lorsque vous songez à votre caisse de retraite, vous pensez probablement au revenu de retraite qu'elle vous offrira. Et vous auriez raison, mais saviez-vous que les dix plus importantes caisses de retraite du Canada, surnommées le « Groupe des dix », contribuent de façon significative à la prospérité nationale? Une étude marquante, réalisée par The Boston Consulting Group (BCG), fournit pour la première fois des données sur les retombées globales de ces organisations de taille mondiale.

Suite à la page 2

Les caisses de retraite contribuent à la prospérité

Vous pouvez être fier de votre régime d'OMERS pour de nombreuses raisons : il vous aide à obtenir les revenus de retraite que vous souhaitez, tout en contribuant à l'économie canadienne.



Environ **51 %** des fonds de la caisse, soit plus de 31 milliards de dollars, sont investis au Canada.

Plus de 25 000 Canadiens travaillent chez OMERS et chez les sociétés dans lesquelles elle détient un nombre de parts important.

Faits saillants de l'étude de la BCG :

- À la fin de l'année 2011, ces caisses de retraite administraient 714 milliards de dollars, soit 35 % des actifs de retraite canadiens. Leurs actifs nets ont progressé de plus de 100 % au cours des huit dernières années. En dépit des fluctuations du marché, deux tiers (soit 240 milliards de dollars) de l'augmentation sont appuyés par des rendements du capital investi solides, et un tiers (125 milliards de dollars) par les rentrées de fonds des participants et de leurs employeurs.
- Quatre des 20 plus grands investisseurs mondiaux en actifs d'infrastructure et immobilier commercial font partie du « Groupe des dix ».

Visitez **omers.com** pour plus de renseignements et n'oubliez pas de consulter les résultats de la prochaine étude de la BCG sur l'impact positif qu'une rente à prestations déterminées peut avoir pour les retraités.

Nomination du président par le conseil de la société d'administration d'OMERS



M. George L. Cooke a été nommé président du conseil de la société d'administration d'OMERS. Il prendra ses nouvelles fonctions à compter du 1^{er} octobre 2013. M. Cooke a récemment occupé le poste de président-directeur général de la Compagnie d'assurance générale Dominion du Canada.

M. Cooke sera le premier directeur indépendant du conseil de la société d'administration d'OMERS, un nouveau titre créé par OMERS suite à un rapport récent au sujet de son modèle de gouvernance et dans le cadre de la *Loi de 2006 sur l'examen d'OMERS*. M. Cooke n'est affilié à aucun partenaire du régime de retraite d'OMERS, conformément à l'esprit d'indépendance dans lequel son poste a été créé. « Le fait de créer et de pourvoir ce nouveau poste est une étape importante de l'évolution de la gouvernance d'OMERS, afin de garantir que son modèle sert au mieux le régime de retraite d'OMERS et ses participants », explique Rick Miller, le président sortant. M. Miller restera au conseil jusqu'à la fin de décembre 2013 afin d'assurer une transition fluide.

Une entrevue approfondie avec M. Cooke sera publiée dans l'un des prochains numéros de ce Journal.

Aucune modification aux taux de cotisation et aux prestations en 2014

La procédure d'examen annuel des taux de cotisation et des propositions de modification des prestations de la Société de promotion d'OMERS a été conclue en juin. Aucune proposition n'a obtenu les $\frac{2}{3}$ des voix requises pour être adoptée. Par conséquent, aucune modification des taux de cotisation ni des prestations ne sera appliquée en 2014. La SP continue sa surveillance des perspectives de financement du régime et à prendre des décisions de modification au cours de son cycle de planification annuel.

Rabais BuildDirect offert aux participants d'OMERS

OMERS Ventures investit et collabore avec les meilleurs : des sociétés qui sont dotées du potentiel nécessaire pour devenir des leaders mondiaux de leur secteur. Des sociétés telles que BuildDirect, un fabricant et un grossiste en ligne de produits de revêtement de sol et de construction.

Depuis 1999, builddirect.com s'est développée pour devenir un fournisseur en ligne majeur de matériaux de construction qui offre des produits revêtement de sol, de terrasse et de carrelage. OMERS Ventures a investi dans BuildDirect en juin 2012.

Reconnue depuis longtemps comme source de produits de construction pour les entrepreneurs et les propriétaires américains, BuildDirect offre désormais ses produits au Canada. BuildDirect offre un rabais exclusif de **5 % sur leurs prix les plus bas** aux participants d'OMERS.

Visitez builddirect.com et identifiez-vous en tant que participant d'OMERS lors de votre appel ou dans votre courriel.

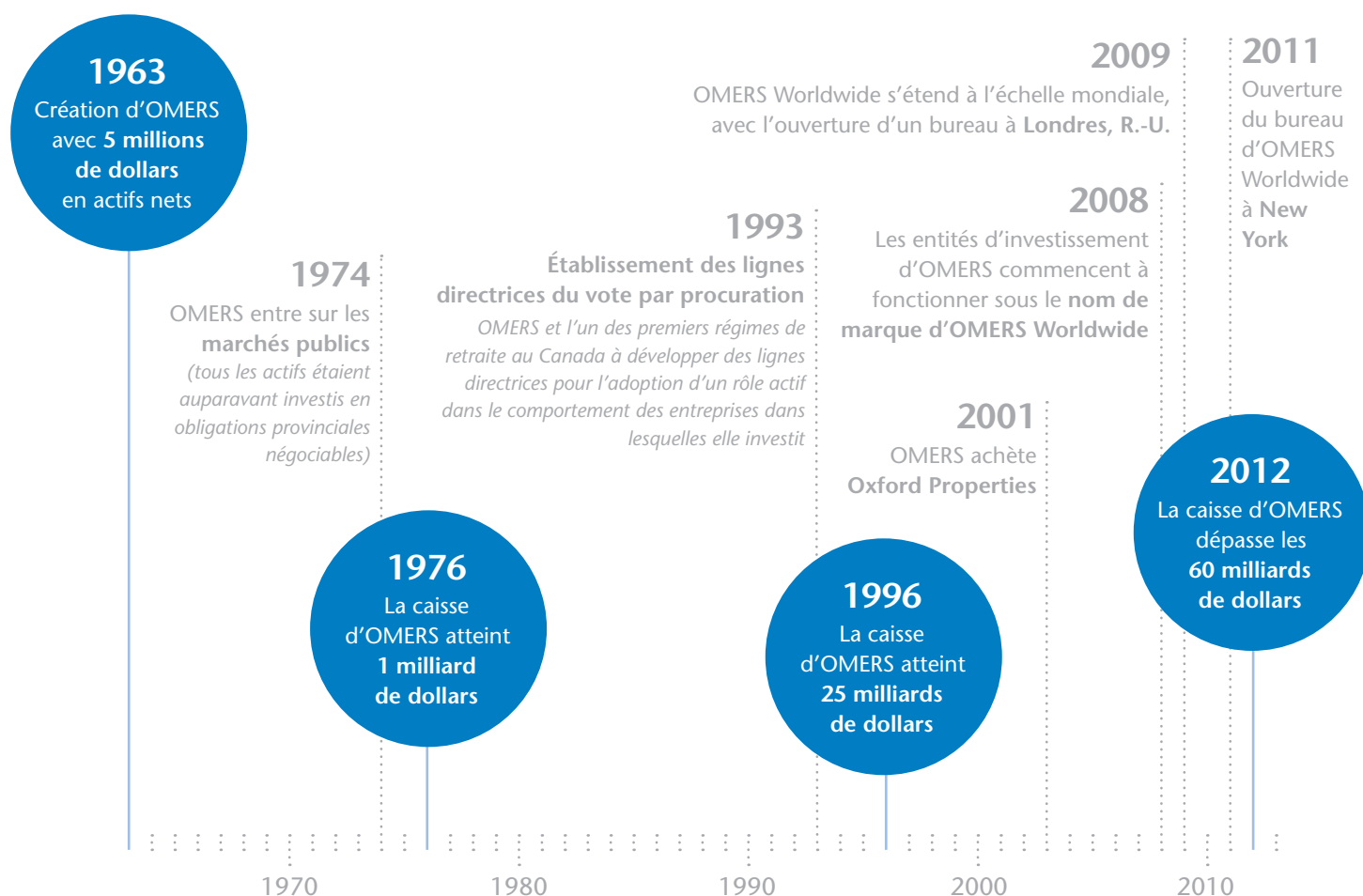
À propos d'OMERS Ventures

OMERS Ventures est la filiale de placement de capital de risque d'OMERS. Elle investit dans des sociétés qui présentent un potentiel de leadership dans les secteurs des technologies, des médias, des télécommunications, des technologies propres et des sciences de la vie.

OMERS Ventures recherche des entrepreneurs visionnaires pour former des partenariats et progresser dans son objectif de créer une économie solide basée sur les connaissances et développer les placements de capital de risque au Canada.

OMERS fête 50 ans de service à ses participants.

Les jalons clés du parcours d'OMERS pour devenir l'investisseur mondial et diversifié d'aujourd'hui.



Vous quittez votre employeur? Trop jeune pour la retraite?

Saviez-vous que vous pouvez conserver votre rente d'OMERS et obtenir une source de revenu de retraite future à vie?

Les options d'OMERS pour votre future prestation comprennent une rente d'OMERS ou le transfert de la valeur de rachat (VR) de votre retraite hors de la caisse d'OMERS, vers un autre instrument d'épargne-retraite, comme un compte de retraite avec immobilisation des fonds (CRIF).

Maintenir votre retraite chez OMERS

- Votre rente vous est payée à vie. Vous ne vivrez pas plus longtemps que votre rente.
- Votre rente est calculée en fonction de votre salaire et de vos années de cotisation au régime d'OMERS au moment de quitter votre employeur OMERS. Le montant n'est pas touché par les rendements du capital investi ou par les fluctuations du marché.
- Votre rente d'OMERS est indexée sur l'inflation.
- Votre rente d'OMERS comprend des prestations de survivants.
- Vous aurez la possibilité de continuer d'investir dans la caisse d'OMERS au moyen de cotisations facultatives supplémentaires (CFS).

Transférer la valeur de rachat (VR)

- La VR comprend la valeur forfaitaire de votre rente telle qu'elle aurait été payée par OMERS (y compris l'indexation et les prestations des survivants) en fonction des taux d'intérêt prescrits lors du calcul.

- La *Loi de l'impôt sur le revenu* limite le montant exonéré d'impôt que vous pouvez transférer en dehors d'OMERS. Tout montant excédentaire sera payé en liquidités et imposé.
- Vous êtes responsable de l'investir.
- Lorsque le moment vient de retirer votre revenu de retraite de votre CRIF, vous disposez des choix suivants :
 - » Une annuité qui offre un paiement mensuel à vie. Le montant mensuel sera calculé en fonction de votre âge, des prestations que vous choisirez et des marchés au moment de l'achat.
 - » Un fonds de revenu viager (FRV) qui vous permet de retirer des montants différents à chaque fois (dans la limite des minimums et maximums annuels imposés par la loi), mais vous êtes tout de même responsable de l'investissement. Votre argent reste exonéré d'impôt tant qu'il n'est pas retiré.

La décision

Votre choix n'est peut-être pas seulement un choix lié à la retraite. Certains employeurs offrent des prestations-maladie aux retraités et l'admissibilité à ces avantages peut être liée à votre régime de retraite.

Nous vous conseillons de consulter un conseiller financier indépendant, une personne qui n'a rien à gagner de votre décision. Demandez-lui de comparer vos avantages OMERS avec ce que votre investissement pourrait vous offrir dans d'autres scénarios d'investissement et économiques. Nous pouvons aussi vous aider. Visitez omers.com pour en savoir plus à propos de votre rente.

Rencontre d'information, automne 2013

Joignez-vous à nous au Palais des congrès du Toronto métropolitain pour notre réunion d'information de l'automne 2013, qui se tiendra mardi 22 octobre 2013 et qui comprendra des séances d'information. Pour vous inscrire, veuillez écrire à stakeholdermeeting@omers.com, ou appeler le 1 866 725-6494 ou le 416 350-6708. Vous pouvez aussi visiter omerssc.com ou omers.com/fallmeeting pour écouter une diffusion Web en direct.

Inscrivez-vous à myOMERS



myomers.com

Vous aurez besoin de votre numéro d'adhésion ou de référence (qui est indiqué sur tout document personnalisé provenant d'OMERS), ainsi que des trois derniers chiffres de votre numéro d'assurance sociale.

Avantages de myOMERS



Consultez

les renseignements sur votre rente



Optez

pour le *Relevé de rente* annuel en format électronique



Estimez

votre revenu de retraite



Gérez

votre compte de CFS



Calculez

vos rachats



Mettez à jour

vos coordonnées

En savoir plus sur votre rente d'OMERS, vos CFS et plus.

Une rente d'OMERS peut devenir un actif financier important de votre retraite. Prenez le temps de comprendre son fonctionnement.

Assistez à une séance d'information des participants.

Windsor	22 octobre
Barrie	30 octobre
Ottawa (en français)	5 novembre
Toronto (OMERS)	5 novembre
Markham	12 novembre
Kincardine	19 novembre
Vaughan	3 décembre
Toronto (OMERS)	10 décembre

Visionnez un webinaire

Maximisez votre revenu de retraite	12 novembre	12 h 00
Le calcul de votre rente d'OMERS	12 novembre	16 h 30
Le calcul de votre rente d'OMERS	11 décembre	12 h 00
Maximisez votre revenu de retraite	11 décembre	16 h 30

Nous organiserons des rencontres à Toronto (OMERS), Ajax, Brampton, Scarborough, Newmarket et Burlington, en janvier et en février 2014. L'inscription à ces rencontres est maintenant offerte.

Vous pouvez vous inscrire et consulter l'échéancier complet en visitant omers.com/infosessions, ou en communiquant avec le Service à la clientèle au 416 369-2444 ou au 1 800 387-0813. Inscrivez-vous rapidement, car les séances seront bientôt complètes.



Quelle est votre vision unique?

Chacun voit la vie à la retraite de manière différente. La tranquillité d'esprit que procurent le revenu à vie et les prestations de survivants prévus par votre rente d'OMERS est peut-être tout ce dont vous avez besoin pour votre retraite. Si cela ne vous suffit pas, les cotisations facultatives supplémentaires (CFS) sont peut-être pour vous.

Les CFS, un peu comme les REER, sont administrées dans le cadre du régime de retraite principal d'OMERS, mais sont distinctes de votre rente à prestations déterminées. Les fonds détenus dans un compte de CFS sont investis dans la caisse d'OMERS, un portefeuille diversifié mondial qui a produit un taux de rendement net de 9,5 % en 2012.

Les CFS bénéficient du taux de rendement net de la caisse d'OMERS

pour la période terminée
le 31 décembre :

	2012	3 ans*	5 ans*	10 ans*
Taux de rendement net	9,5 %	7,7 %	3,0 %	7,7 %

*Taux de rendement net annuel moyen de la caisse d'OMERS (après les frais d'administration des investissements)

Tous les participants peuvent transférer des fonds depuis d'autres instruments d'épargne-retraite enregistrés, comme les REER, vers un compte de CFS. Les participants actifs peuvent également cotiser régulièrement par prélèvement automatique, pour un minimum de seulement 40 \$ par mois. Les CFS sont accompagnés de frais d'administration réduits; aucune marge bénéficiaire n'entre dans le calcul des divers frais. En 2012, les frais d'administration des investissements d'OMERS s'élevaient à 0,53 % seulement.

Les objectifs de retraite sont uniques à chacun. Les CFS peuvent vous aider à atteindre le vôtre.

Pour ouvrir un compte, visitez myOMERS.com.

En savoir plus sur les CFS. Visitez omers.com/avcs.

Pour les résidents des États-Unis seulement : Ni le régime de retraite principal d'OMERS, ni la disposition de celui-ci concernant les cotisations facultatives supplémentaires (l'option CFS) ne sont enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine. Ils sont ou peuvent être offerts et vendus aux États-Unis en vertu d'une dispense de cet enregistrement.

Remarque : L'option CFS n'est pas offerte aux participants qui ne sont pas résidents du Canada ou des États-Unis.



En cas de divergence entre les renseignements qui figurent dans ce journal et la Loi de 2006 sur le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (la « Loi de 2006 sur OMERS ») et le texte du régime, la Loi de 2006 sur OMERS et le texte du régime prévalent.

Téléphone
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h
416-369-2444
1-800-387-0813

Poste
1, avenue University
Bureau 400
Toronto (Ontario)
M5J 2P1

Télécopie
416-369-9704
1-877-369-9704

Courriel
client@omers.com
(en français ou en anglais)

Web
www.omers.com
Available in English



Imprimé sur du papier
comprenant 100 % de
matériaux recyclés.

ISSN 1192-4276 (imprimé)
ISSN 1913-7427 (en ligne)

Entente d'envoi de
publication : 40010368